



# ASSOCIATION RENAISSANCE DU VIEUX LIMOGES

Siège social : 37, rue Adrien Tixier  
87100 Limoges  
Tél. : 05.55.79.69.93  
[www.rvl87.com](http://www.rvl87.com) - [info@rvl87.com](mailto:info@rvl87.com)

Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901  
et le décret du 16 août 1901



Association locale d'usagers agréée  
en matière d'urbanisme

Copie à M le maire d'Isle  
M le Directeur Départemental  
des Territoires

Monsieur Guillaume Guérin  
Président de Limoges Métropole  
19 Rue Bernard Palissy  
87031 LIMOGES CEDEX 1

Limoges, le 22 septembre 2024

Monsieur le Président,

Dans le cadre de l'agrément de Renaissance du Vieux Limoges comme association d'usagers en matière d'urbanisme, vous m'avez adressé le dossier de la révision allégée n° 3 du Plan Local d'Urbanisme d'Isle, et je vous en remercie.

En application du paragraphe C de l'article 2 de nos statuts, nous constatons les faits suivants :

La demande présentée revient à détruire un espace boisé classé dans le but de remédier aux carences prolongées des services municipaux d'Isle dans la gestion du bassin de rétention, et ceci dans une commune qui, par ses précédentes demandes de modification de PLU, a déjà largement entrepris de détruire ses espaces écologiques patrimoniaux. Le principe de cette demande est en soi critiquable.

A ceci s'ajoute le fait que cette mesure est présentée comme la seule possible. Il ne saurait donc, apparemment, être envisagé de créer, à proximité mais en dehors de l'espace boisé classé, un autre bassin de rétention.

Au fond, cette demande de modification vise, ni plus ni moins, à forcer la main des PPA pour aboutir à la décision la plus facile, qui est aussi la plus destructrice du patrimoine naturel local.

En conséquence, nous émettons un avis défavorable à cette demande.

Copie est transmise à Monsieur le maire d'Isle et à Monsieur le Directeur des Territoires.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, mes respectueuses salutations.

Le président

Michel Toulet